Image not found or type unknown

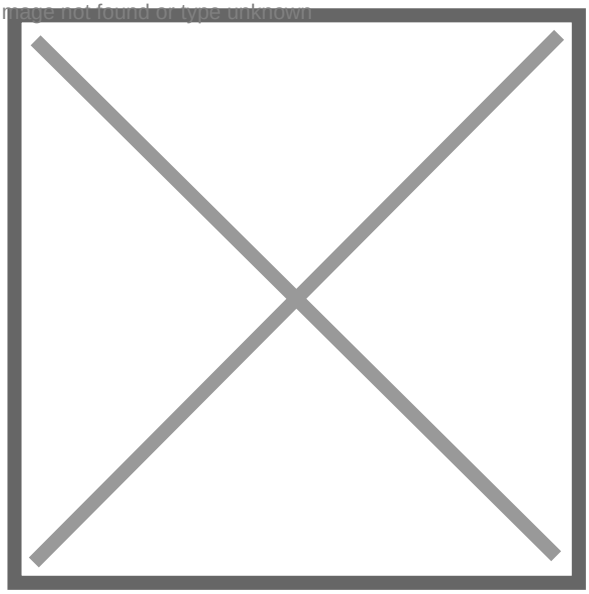

Cheque sans provision et interpol

Par **mamamy**, le **04/05/2009** à **22:58**

Bonjour,
je suis egyptienne demandee en justice en egypte pour des cheques sans provision , j ai voyage aux usa , est ce que les deteneurs de ces cheques peuvent reussir (d apres leur menaces) a me ramener en egypte par interpool? est ce que l interpool ramene des gens pour des affaires de cheques?

Par **Marion2**, le **04/05/2009** à **23:08**

Bonsoir,

Vous savez mamamy, Interpol peut tout faire....

C'est la police internationale...

Cordialement.

Par **frog**, le **04/05/2009** à **23:11**

Stop les fantasmes. ;-) Interpol, c'est juste une floppée d'agents administratifs et officiers de liaison qui transmettent des informations mises en commun aux institutions locales des pays demandeurs.

[citation]INTERPOL’s activities in relation to international fugitives have been part of its core business since the organization’s creation. INTERPOL circulates internationally, at the request of member countries, electronic diffusions and notices containing identification details and judicial information about wanted criminals. [/citation]
http://www.interpol.com/Public/Wanted/fugitiveInvestServ.asp

[citation]The persons concerned are wanted by national jurisdictions (or the International Criminal Tribunals, where appropriate) and Interpol's role is to assist the national police forces in identifying or locating those persons with a view to their arrest and extradition.[/citation]
http://www.interpol.com/Public/Icpo/Recruitment/easycruit/vacances.asp

Donc Interpol reçoit juste les (éventuelles) requêtes venues d'Egypte et transmet aux autorités Nord Américaines.

Si les plaignants menacent et que la justice ne convoque pas, c'est généralement que c'est du bluff. Mais le vent peut tourner...

Par **Marion2**, le **04/05/2009** à **23:28**

Je vous ai répondu en MP frog.

Cordialement.

Par **segamegadrive**, le **06/06/2009** à **14:02**

Bonjour,

J'ai commencé à perde de l'argent en bourse depuis l'année dernière et depuis c'est la descente aux enfers .
Je suis étudiant étranger à Paris depuis 7 ans, non ressortissant de la communauté européenne, j'ai eu des problèmes de chèques impayés en France, un gros découvert, ainsi qu'un prêt étudiant que je ne peux plus rembourser, je repars définitivement dans mon pays dans une semaine et je voudrais savoir si je risque d'avoir interpole sur le dos dans mon pays, sachant que ma dette totale s'élève à 10k . Je compte aussi me marier dans mon pays avec ma compagne, ressortissante française, risque elle d'avoir mes dettes sur le dos ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés